

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation à l'improvisation et à la création vocales individuelle et collective

(L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation artistiques prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail.)

Entre les soussignés

MAEVE PRODUCTION

80 Rue Regnault 75 013 Paris

N° de déclaration d'activité 11755558375 effectuée auprès du préfet de région IDF

et

NOM :

Prénom :

Adresse :

MAIL :

Téléphone :

Article 1 - Objet global de la formation

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée

FORMATION LONGUE N7

Pour une pratique de l'improvisation vocale comme mode d'expression, archaïque, viscéral, circonstanciel.

dirigée par Jean-Yves Pénafiel

Metteur en scène, coach scénique, chanteur et formateur

Article 2 - Nature et caractéristiques et encadrement de l'action de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation artistiques prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail.

Elle a pour objectif de parcourir un chemin de liberté et de maîtrise de la voix parlée et chantée, de développer son imagination musicale et vocale seul et à plusieurs, de développer sa capacité à créer, improviser et à être.

Plusieurs modules: dates, lieux, et contenus sont détaillés dans la suite du contrat intitulé "Programme / Contenu".

Le formateur, JEAN YVES PENAFIEL, Acteur, Chanteur, Metteur en scène et Formateur a 30 ans d'expérience de la scène ; il enseigne ou a enseigné dans différents organismes pour les acteurs et les chanteurs (harmoniques, université paris 5, le Studio des Variétés, l'école du jeu, l'école du Samovar...) ; il forme des formateurs dans les domaines de la voix et du coaching scénique.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances sont les suivantes :

Le stage est essentiellement pratique ; il est dispensé dans une salle adaptée au travail du corps et de la voix, par sa dimension (100 m2) et son acoustique de qualité. Le lieu et le contenu de la formation sont accessibles et adaptés aux personnes handicapées. Les difficultés sont évaluées en amont de la formation par le formateur et la personne concernée. Des écoutes de chants sont prévues, des dialogues ponctuels sur l'avancement des connaissances et des expériences vécues sont aussi prévues: 16 participants maximum. Une liste d'attente sera éventuellement ouverte

Article 3 - Niveau de connaissances préalable nécessaire avant l'entrée en formation

Avoir au minimum une pratique amateur avancée de la voix.

Article 4 - Organisation de l'action de formation

La formation se déroulera

du 12 avril au 6 novembre 2027

165 H

Formation à l'improvisation vocale individuelle et collective

- Les participants s'inscrivant à la formation se verront attribuer une attestation de réalisation de stage.

Plusieurs modules: dates, lieux, et contenus sont détaillés dans la suite du contrat intitulé "Programme / Contenu". Une grille d'investigation est à remplir !

Article 5 - Modalités et délais d'inscription - Délai de rétractation

Les inscriptions se font à travers le contrat de formation présent, envoyé par mail à maeveproduction@gmail.com

Les inscriptions se clôturent le **15 mars 2027**

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 6 - Dispositions financières FORMATION LONGUE N6

Frais pédagogique et administratif 2150 € TTC

Coût OPCO 2950 € TTC

(association non assujétie à la TVA)

SOIT

Le stagiaire prenant à sa charge la formation s'engage à verser: la totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement suivantes :

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire qui prend à sa charge son financement effectue

- A l'inscription Acompte N1 de 30% de la somme totale soit **570 €**
- Début du module 2 Acompte N2 de 60% de la somme totale soit **1140 €** avant le 22 mai 2027
- A l'issue de la formation, Acompte N3 pour solde de 10% de la somme totale soit **215 €** le 6 novembre 2027

Seul les virements sont acceptés sur le compte

IBAN FR76 1020 7001 1722 2108 7829 351 BIC CCBPFRPPMTG

SOIT

La totalité du prix susmentionné est prise en charge par un **organisme OPCO ou CPF** (AFDAS ou employeur personnel lié au stagiaire, ou CPF) : le prix de l'action de formation est fixé à **2950 TTC** (association non assujétie à la TVA selon l'article 293B du CGI)

Article 7 - Interruption du stage - modalité de non satisfaction

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- Rupture du contrat avant 15 jours du commencement de la formation, le tout sera remboursé
- Rupture du contrat à partir de 10 jours avant le début du stage, les premiers versements de l'inscription sont reversés de 50% au prorata du cout du stage.
- Rupture du contrat pendant le stage de la part du stagiaire pour force majeure, un remboursement au prorata temporis sera effectué.
- Rupture du contrat pendant le stage par choix du stagiaire, la totalité du stage sera du.

Les modalités de non satisfaction, permettent aux stagiaires d'avoir un RDV avec le formateur pour en évaluer les causes, une réorientation peut être proposée sur une autre formation, et un remboursement partiel peut être prévu suivant le cas.

Article 8 - Cas de différend

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de CRETEIL sera seul compétent pour régler le litige.

ANNEXE au contrat, la note d'intention, le programme / contenu, la grille N1 d'investigation à remplir et le règlement intérieur.

Choix du financement à cocher et constat de signature

☐

financement personnel €

☐

financement OPCO

Fait en double exemplaire, Paris le

Pour l'organisme de formation
Véronique Aubry
Présidente
Signature

Pour le stagiaire
Nom
Prénom
Signature



Merci de parapher chaque page en plus de votre signature finale

NOTE D'INTENTION

Bonjour,

Voici donc le moment de vous présenter les contenus et les dates de la septième formation longue.

L'association Maévé production est certifiée Qualiopi, elle délivrera donc une attestation de participation à la formation, les participants pourront demander des financements auprès des organismes AFDAS, Pôle emploi, employeurs, à l'exception du CPF.

La deuxième partie, non programmée à ce jour, concernera la formation de formateurs, elle vous sera présentée ultérieurement, le contrat proposé ne concerne que le cycle 1 de la formation.

La formation d'une durée de huit mois, permettra à un même groupe d'évoluer ensemble dans le travail proposé. Il s'agira pour chacun de défricher et de parcourir un chemin de liberté et de maîtrise, dans sa voix, dans son imagination musicale et scénique, dans sa capacité à créer et à être de manière individuelle et collective.

J'ai favorisé des rencontres régulières sur quatre week-ends et trois sessions d'une semaine.

Un essai écrit en collaboration avec Christine Lapoujade, sur le travail de la voix, l'improvisation, les langues imaginaires, le rapport au corps est à votre disposition. Cet essai éclaire la relation entre la voix et l'intime qui sera au centre de toute la formation. Vous pouvez aussi visionner un court film réalisé par Robin Latour en fin de « formation longue quatre ». le film et l'essai sont à votre disposition sur le site maeveproduction.com

Lire La Voix
de l'Intime

Jean-Yves
Pénafiel

A bientôt
Jean-Yves

PROGRAMME / CONTENU

La formation "improvisation et création vocale individuelle et collective" est encadrée et dirigée par Mr Jean-Yves Pénafiel, metteur en scène, coach scénique, chanteur, acteur et formateur.

Dans les trois axes d'apprentissage de l'improvisation vocale le corps et ses voix sont au centre du travail, ils sont l'outil et l'oeuvre.

1. *l'improvisation individuelle et collective* est induite par des jeux relationnels et musicaux proposés et enseignés : bases rythmiques et harmoniques, répartition des rôles, architectures sonores, orientation de l'écoute inspiratrice du chant.

2. *l'improvisation vocale individuelle et collective* est libre de toutes formes préétablies : il s'agit de développer une lecture intuitive des objets musicaux et sonores révélés par l'improvisation.

3. *l'improvisation vocale individuelle et collective* est mise en jeu et en espace : l'oeil et l'oreille du spectateur sont sollicités, les jeux scéniques sont au service du corps et de la voix du chanteur et inversement. La relation scénique et vocale est libre en poésie

Formation à l'improvisation vocale individuelle et collective

du 12 avril au 6 novembre 2027 de 165 H

OBJECTIFS

- Initier et approfondir un processus de liberté musicale et d'intensité scénique.
- Explorer d'autres modes d'émission de la voix inspirés par les musiques du monde
- Travailler le corps du chanteur comme source d'imaginaire et de mémoires émotionnelles
- Pratiquer une technique vocale adaptée à l'improvisation vocale
- Explorer sa voix et son chant en dehors des styles musicaux les plus idiomatiques, utiliser le langage imaginaire ou protolangage comme exploration du sens hors du sens des mots
- Chanter à partir de concepts musicaux et relationnels simples et efficaces pour improviser vocalement seul et à plusieurs
- Passer naturellement du parlé au chanté
- Éprouver l'influence du jeu théâtral sur l'émission de la voix, développer la cohérence relationnelle et l'imaginaire scénique

LES ORIGINES

Connaissance et influence des voix du monde dans la pratique proposée de l'improvisation vocale.

Les chants du monde sont une formidable source d'inspiration pour le chanteur contemporain, pour la multiplicité et la richesse de leurs timbres de voix, de leurs formes musicales et la pertinence de leurs circonstances d'interprétation.

Nous ferons des écoutes de chants du monde pour en partager la beauté et l'originalité expressive.

Un lexique de chants du monde et d'oeuvres vocales contemporaines non exhaustif sera remis à chacun pour des écoutes personnelles, cette liste pourra s'enrichir des découvertes et connaissances particulières de chacun.

Lors de rencontres en résidence, ces écoutes pourront se faire le soir après le travail pratique.

CONTENUS

Dans cette approche de l'improvisation vocale le corps et ses voix sont au centre de l'intention, ils sont l'outil et l'oeuvre

MODULE 1

Le corps généreux

Energie, relation, intention, compréhension technique de l'émission vocale

Du 12 au 16 avril 2027

5 jours - 35H-

9H30-13H / 14H30-18H/

24 Rue Robespierre 93100 Montreuil M° Robespierre (Ligne 9).

Formateurs: jean-yves Pénafiel et sophie Riche (technique vocale adaptée à l'improvisation vocale)

Travailler le corps du chanteur comme source d'imaginaire et de mémoires émotionnelles

Implication du corps comme outil d'expression et générateur de sens

A quoi sert le corps du chanteur? C'est en répondant à cette question que l'on peut développer une véritable lecture et interprétation à corps ouvert des mémoires, affects, états d'être qui traversent et habitent le corps. Chanter est un acte d'intimité qui puise à ces sources. Nous aborderons de nombreux exercices pour chanter en conscience de ces présences. Le corps est une terre fertile pour la créativité et l'inspiration du chanteur.

Pratiquer une technique vocale adaptée à l'improvisation vocale

Il faut aussi le préparer à l'acte technique du chant, la respiration, la pratique des mécanismes vocaux justes font partie du travail du corps. Un travail quotidien de précision technique d'émission vocale vous sera proposé par sophie Riche, chanteuse improvisatrice et professeure de chant .

Utiliser le langage imaginaire ou protolangage comme exploration du sens hors du sens des mots

Découverte et mise en voix de langues sonores inventées, sculptures vocales, un moyen d'accéder directement au son, un mode d'expression en relation directe avec le « senti » et son « dire vocal ».

Quand nous parlons notre langue maternelle, notre conscience s'attache avant tout au sens des mots et des phrases. Quand nous écoutons une langue que nous ne comprenons pas, notre attention se porte sur les sons et l'expressivité de l'orateur.

La pratique des langues inventées ou protolangage sert à se tourner vers cette conscience du son et de ses qualités d'expression, un moyen particulièrement ludique et efficace de développer la richesse sonore et l'invention musicale dans nos voix

MODULE 2

l'art polyphonique 1 - rythme, harmonie et développement musical

- Le chœur, l'écoute et l'action

- 22 et 23 mai 2027

2 jours - 14 heures - 9H30-13H/

14H30-18H

Lieu : LA GUILLOTINE

24 Rue Robespierre 93100 Montreuil M° Robespierre (Ligne 9).

Formateurs: jean-yves Pénafiel,, Arnaud Vernet (coach vocal et compositeur)

Chanter à partir de concepts musicaux et relationnels simples et efficaces pour improviser vocalement seul et à plusieurs

Du duo au chœur vocal

le duo est la base de la polyphonie , c'est la relation la plus simple à travailler, l'attention peut suivre la voix de l'autre sur chaque note, sur chaque inflexion, en saisir la couleur, les qualités de timbre et d'intention, sans discontinuer. L'augmentation du nombre de chanteurs oblige à des règles de fonctionnement pour rendre possible l'écoute et l'improvisation.

Ces règles proposent ensemble ou séparément un partage des rôles rythmiques et/ou harmoniques, des types d'expression vocales. Elles peuvent induire des espaces musicaux particuliers, elles favorisent la qualité de l'improvisation dans ces cadres donnés. Les esthétiques musicales restent très ouvertes sans références directes aux styles musicaux les plus connus.

Avec Arnaud Vernet nous proposera une étude du timbre des voix, de leur positionnement dans l'espace de la composition et de leur complémentarité dans le spectre sonore.

Chaque module reprend en partie les éléments abordés dans les sessions précédentes.

MODULE 3

l'art polyphonique 2 - rythme, harmonie et développement musical. coordination respiratoire, approche de la transe

19 et 20 juin 2027

2 jours - 14 heures - 9H30-13H/

14H30-18H

Lieu : LA GUILLOTINE

24 Rue Robespierre 93100 Montreuil M° Robespierre (Ligne 9).

Formateurs : jean-yves Pénafiel,, Gabrielle Rivault (chanteuse et praticienne en coordination respiratoire)

Initier un processus de liberté musicale et d'intensité scénique par une approche originale basée sur la pulsion (ce qui n'obéit pas au mental) et l'intention qui est le moteur de l'expression

Rythmiques vocales : vers une transe maîtrisée

Nous aborderons : Le rythme, la pulsation, le tempo, les rythmiques paires et impaires, le développement du chant et du parlé sur la pulsation, sur la mesure, et le plus important le lien rythmique entre les voix, souvent mystérieux, né de l'écoute, du besoin d'empathie entre les chanteurs. L'énergie de chacun est au service de la communauté vocale. La notion de transe vient de la cohérence énergétique du groupe, lorsque la pensée et les sens sont au service d'une même conscience sans discontinuer et dans la jouissance musicale.

Coordination respiratoire, Gabrielle Rivault, (chanteuse et praticienne en coordination respiratoire), vous proposera une approche de la respiration particulièrement adaptée au chant et à l'émission du son.

Chaque module reprend en partie les éléments abordés dans les sessions précédentes.

MODULE 4

La voix en jeu. La mise en espace et en jeu du chant

Du 26 au 30 juillet 2027

5 jours - 35H-

9H30-13H / 15H-18H/ 2

soirées 20H30-21H45

Lieu : LE TAPIS VERT

61320 Lalacelle, Basse-Normandie, France

Formateur : jean-yves Pénafiel

Éprouver l'influence du jeu théâtral sur l'émission de la voix, développer la cohérence relationnelle et l'imaginaire scénique au service du chant

La mise en espace et en jeu du chant modifie la sensibilité et stimule l'imaginaire du chanteur

Proche de l'art du théâtre la mise en espace et en jeu du chant évoque l'opéra, une situation dramatique, un espace particulier dans lequel a lieu l'action et l'incarnation du personnage.

Avant l'opéra il y a la multiplicité des choix de positions et de déplacements des chanteurs dans l'espace du jeu. Sans situation ni personnage, l'évocation d'une intention et d'un positionnement particulier proposent aux chanteurs et éventuellement au public un imaginaire explicite et riche d'interprétation

MODULE 5

l'art polyphonique 3 - l'improvisation libre de contrainte et maîtrise du laissé-chanté, relation à l'instrument

11 et 12 septembre 2027

2 jours - 14 heures - 9H30-13H/

14H30-18H

Lieu : LA GUILLOTINE

24 Rue Robespierre 93100 Montreuil M° Robespierre (Ligne 9).

Formateurs : jean-yves Pénafiel, Antoine Crespin (chanteur, formateur et musicien improvisateur)

Maîtrise du « laissé chanté », état de dépassement vocal et énergétique, découverte d'un ailleurs vocal en soi

Sans doute un des axes les plus importants de la formation, cette exploration par immersion dans le son et l'intention, nous fait accéder à des expressions vocales intenses et parfois inédites, il ne s'agit plus de penser les sons mais d'en suivre les chemins en s'absorbant dans l'énergie du mariage de la volonté et de l'abandon, une sorte de course dans une forêt dense où peu à peu des sentiers se dessinent sous nos pas dans l'étonnement et la découverte du plein et de l'inédit.

Développer une lecture intuitive des sujets musicaux et sonores révélés au cours de l'improvisation.

Chanter à plusieurs sans protocole préétabli,

Une autre partie du travail consiste à improviser sans répartition des rôles, à voix égale, il s'agit de tisser à plusieurs une dramaturgie musicale cohérente sans structure préexistante. Entendre, voir, ce qui fait sens entre les voix des chanteurs, s'associer en intelligence pour créer des objets musicaux sensibles, étonnants et sensés.

L'improvisation vocale en dialogue avec un musicien instrumentiste

Dans le cadre de la formation, l'improvisation vocale est essentiellement tournée vers la musique a cappella, c'est à dire sans accompagnement instrumental, cependant dans cette session chacun pourra expérimenté la rencontre avec un musicien instrumentiste improvisateur rompu à cet exercice, Antoine Crespin nous accompagnera dans cet, exercice passionnant, il est guitariste et formateur en musique vocale improvisée

Chaque module reprend en partie les éléments abordés dans les sessions précédentes

MODULE 6

Le sens du son - du parlé au chanté

Langues imaginaires et inconnu sonore

9 et 10 octobre 2027

2 jours - 14 heures - 9H30-13H/

14H30-18H

Lieu : LA GUILLOTINE

24 Rue Robespierre 93100 Montreuil M° Robespierre (Ligne 9).

Formateur : jean-yves Pénafiel

Passer naturellement du parlé au chanté, un mode d'expression riche et nécessaire

Comment passer du parlé au chanté? quelle relation entre la parole et le chant? Chez les pygmées Aka, le Yoddle est un cri d'appel, pour nous c'est déjà un chant. Nos sociétés ont bien différencié les deux actions jusqu'à les rendre séparées voir conflictuelles.

Plusieurs disques ont été produits sur la percussion et « le rythme de la parole ». c'est dans le parlé que la voix commence son chemin, elle propose la richesse de ses rythmes, de ses intonations, de sa « prosodie » qui est le rythme de l'émotion. Le chant nourri par ces qualités prend son envol dans l'ancrage du dire. Peu à peu parlé et chanté font partie du même voyage, celui du récit.

Passer librement de la langue imaginaire/sonore aux langues vernaculaires (français)

textes improvisés / connus mis en voix parlée et chantée

Nous passerons lucidement du langage sonore à la langue française pour improviser des textes sans perdre le goût du son. L'improvisation vocale est essentiellement tournée vers la musique a cappella, c'est à dire sans accompagnement instrumental, cependant dans cette session chacun pourra expérimenté la rencontre avec un musicien instrumentiste improvisateur

MODULE 7

Le partage avec le public

Du 1 au 5 novembre 2027

5 jours 39h

9H30-13H/14H30-18H

Le vendredi 5 concert public jusqu'à

22h

Lieu : LA GUILLOTINE

24 Rue Robespierre 93100 Montreuil M° Robespierre (Ligne 9).

Passer librement de la langue imaginaire/sonore aux langues vernaculaires (français)

textes improvisés / connus mis en voix parlée et chantée

Le partage par le concert : public et non public

Le concert n'est pas le but de la formation, mais il en est un des instruments.

A l'origine la tribu chante pour elle-même, pour rythmer les moments importants de la vie, sacrés ou festifs. Le groupe n'est pas une tribu, mais il doit être capable de chanter pour lui-même autant et avant de se tourner vers le public.

Tout au long de la formation nous aurons des moments de concert pour nous-même. Les moments publics seront à apprécier et à organiser comme le moment d'invitation de « l'autre » dans la maison, on prépare l'espace et on dresse la table.

L'improvisation vocale en dialogue avec un musicien instrumentiste, julie Lagarrigue (pianiste, chanteuse, auteure compositrice).

Chaque module reprend en partie les éléments abordés dans les sessions précédentes

GRILLE 1 INVESTIGATION DES PARTICIPANTS

Date de la formation	du 12 avril au 6 novembre 2027
Votre nom	
Quel est votre expérience du chant?	
quels types de styles musicaux avez-vous abordé ? Musiques du monde, jazz, variété, rap, classique et contemporain, etc	
Avez-vous besoin d'informations spécifiques non fournies pour suivre la formation	
Quelles compétences souhaitez-vous développer en suivant la formation d'improvisation et de création vocale.	
Quels usages souhaitez-vous en faire ?	
Avez-vous besoin d'aménagement spécifique pour suivre la formation ?	

Signature du participant

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES FORMATIONS

Article 1 - Objet

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires pour toute la durée de la formation suivie.

Article 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme ;
- De se présenter aux formations en état d'ébriété ;
- De manger dans les salles de cours ;
- D'utiliser les téléphones mobiles durant les sessions ;
- D'emporter ou modifier les supports de formation sans autorisation expresse de la personne en charge de l'action de formation.

Article 3 - Sanctions

Tout manquement au présent règlement intérieur, et tout agissement considéré comme fautif par MAEVE Production pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par l'organisme de formation ;
- Blâme ;
- Exclusion définitive de la formation.

Article 4 - Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité.

À cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Le règlement intérieur de la MAEVE Production est annexé au présent règlement intérieur.

Lorsque la formation se déroule dans un autre lieu, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil des formations.

Le règlement intérieur spécifique au lieu est mis à la disposition des participants à la session de formation.

Article 5 - Diffusion et reconnaissance du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur est mis à disposition des stagiaires avant le début d'une formation.